

CONFÉRENCE PRÉVENTION DES TMS

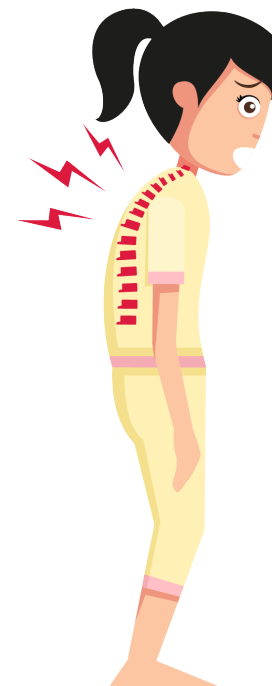
Les **troubles musculo-squelettiques** (TMS) se manifestent par une gêne voire une douleur qui invalide progressivement le salarié à la fois dans son travail mais aussi dans les mouvements du quotidien.

Ce sont des **pathologies multifactorielles** qui ont pour origine une association de mauvaises conditions de travail, gestes répétitifs ou de stress perçu par le salarié.

Les troubles musculo-squelettiques constituent **les maladies professionnelles reconnues les plus fréquentes** et les plus déclarés. Ils touchent des millions de travailleurs.

Contenu :

- Notions sur le fonctionnement du corps et l'apparition des TMS
- Étude des postes de travail
- Principes d'économie d'effort et de sécurité physique pour prévenir des TMS
- Entraînement aux gestes corrects spécifiques au métier



Distribution de flyers sur la prévention des TMS (autres supports sur demande de devis)



Supports images et vidéos.
(en fonction de la durée)



Durée : 20 min à 1h30 par atelier
12 participants maximum conseillé